



**LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE**



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DE LA LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE**

**SAMEDI 30 juin 2018 A MURET (en après-midi)**

Cette Assemblée s'est tenue le Samedi 30 juin 2018 à MURET Salle Alizé.

Elle était présidée par **Monsieur Michel CHARRANÇON, Président Délégué de la Ligue de Football d'Occitanie, assisté des membres du Bureau Directeur MM. Francis ANDREU, Christophe BOURDIN, Guy GLARIA, Claude MALLA, Jean pierre MASSE, Jean Marc SENTEIN, Pierre THEVENIN.**

***Le pointage des membres présents et la vérification des pouvoirs débutent à 12h30  
L'Assemblée Générale débute à 14h00***

**MESURES PRISES POUR ASSURER LA REGULARITE DES VOTES**

Le Président Délégué Michel CHARRANÇON a diligenté une requête auprès d'un cabinet d'huissier afin que soit constaté le bon déroulement des opérations de vote et de tenue de l'assemblée générale ayant pour but l'élection du candidat proposé majoritairement par le Comité de direction de la Ligue de football d'Occitanie.

D'autre part, répondant à la requête de monsieur Christophe BOURDIN, secrétaire adjoint de la Ligue de Football d'Occitanie, est présent maître Luc HERMET Huissier de justice à TOULOUSE. Il expose avoir été nommé par voie de recours auprès du Président du Tribunal de Grande Instance de Toulouse à l'effet de procéder aux constatations nécessaires à la bonne tenue des opérations de vote à l'Assemblée Générale de MURET, à la requête de monsieur Christophe BOURDIN.

Il est expliqué dans la requête auprès du tribunal de Grande instance l'historique de la gouvernance de la nouvelle Ligue depuis sa création, le 19 novembre 2016, à ce jour que le candidat désigné par la majorité du Comité de Direction de cette même ligue en date du 13 février 2018, ne représente pas l'avis de la majorité des clubs de la Ligue de football d'Occitanie. Les opposants à cette décision ont donc dans un premier temps décidé une demande de révocation de ce Comité Directeur qui a échoué par défaut de quorum, et dans un deuxième temps ils souhaitent faire obstacle à l'élection de ce candidat.

Sont donc présents Maîtres Luc HERMET, Maître pierre CASIMIRO, Monsieur Christophe BOURDIN et Monsieur Jean Charles CHAMPOL, Président de la commission régionale de Surveillance des opérations Electorales à la LFO, qui veillent à la régularité des inscriptions et des votes à l'Assemblée Générale. Un sas de contrôle est mis en place pour canaliser les votants.

Les votes seront effectués par l'intermédiaire de boîtiers électroniques préprogrammés.

Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3  
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : [secretariat@occitanie.fff.fr](mailto:secretariat@occitanie.fff.fr)

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU  
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : [secretariat@occitanie.fff.fr](mailto:secretariat@occitanie.fff.fr)



# LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



A 14h00, les inscriptions sont terminées et permet ainsi le décompte des membres présents ou représentés.

## RECENSEMENT DES DELEGUES – VERIFICATION DU QUORUM

Après pointage et vérification des pouvoirs, l'assemblée était ainsi représentée :

- **District de l'ARIEGE**

Effectif : 7 clubs de Ligue représentant 84 voix et les clubs de District représentant 182 voix, soit 251 voix au total.

Présents : 5 clubs de ligue représentant 63 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 146 voix, soit au total 209 voix pour le District de l'ARIEGE

- **District de l'AUDE**

Effectif : 15 clubs de Ligue représentant 173 voix et les clubs de District représentant 354 voix, soit 527 voix au total.

Présents : 14 clubs de ligue représentant 170 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 354 voix, soit au total 524 voix pour le District de l'AUDE

- **District de l'AVEYRON**

Effectif : 21 clubs de Ligue représentant 320 voix et les clubs de District représentant 428 voix, soit 748 voix au total.

Présents : 20 clubs de ligue représentant 309 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 343 voix, soit au total 652 voix pour le District de l'AVEYRON

- **District du GARD-LOZERE**

Effectif : 24 clubs de Ligue représentant 317 voix et les clubs de District représentant 1094 voix, soit 1411 voix au total.

Présents : 22 clubs de ligue représentant 306 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 1094 voix, soit au total 1400 voix pour le District du GARD - LOZERE

- **District du GERS**

Effectif : 8 clubs de Ligue représentant 121 voix et les clubs de District représentant 244 voix, soit 365 voix au total.

Présents : 8 clubs de ligue représentant 121 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 244 voix, soit au total 365 voix pour le District du GERS

- **District de HAUTE GARONNE**

Effectif : 87 clubs de Ligue représentant 1238 voix et les clubs de District représentant 1174 voix, soit 2412 voix au total.

Présents : 65 clubs de ligue représentant 1041 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 1174 voix, soit au total 2215 voix pour le District de la HAUTE GARONNE

- **District des HAUTES PYRENEES**

Effectif : 13 clubs de Ligue représentant 216 voix et les clubs de District représentant 147 voix, soit 363 voix au total.

Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3  
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : [secretariat@occitanie.fff.fr](mailto:secretariat@occitanie.fff.fr)

Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU  
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : [secretariat@occitanie.fff.fr](mailto:secretariat@occitanie.fff.fr)



# LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Présents : 12 clubs de ligue représentant 190 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 118 voix, soit au total 308 voix pour le District des HAUTES PYRENEES

- **District de l'HERAULT**

Effectif : 36 clubs de Ligue représentant 631 voix et les clubs de District représentant 1078 voix, soit 1709 voix au total.

Présents : 35 clubs de ligue représentant 629 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 1078 voix, soit au total 1707 voix pour le District de L'HERAULT

- **District du LOT**

Effectif : 10 clubs de Ligue représentant 133 voix et les clubs de District représentant 271 voix, soit 404 voix au total.

Présents : 9 clubs de ligue représentant 113 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 216 voix, soit au total 329 voix pour le District du LOT

- **District des PYRENEES ORIENTALES**

Effectif : 14 clubs de Ligue représentant 206 voix et clubs de District représentant 369 voix, soit 575 voix au total.

Présents : 13 clubs de ligue représentant 196 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 369 voix, soit au total 565 voix pour le District des PYRENEES ORIENTALES

- **District du TARN**

Effectif : 22 clubs de Ligue représentant 309 voix et les clubs de District représentant 435 voix, soit 744 voix au total.

Présents : 20 clubs de ligue représentant 295 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 435 voix, soit au total 730 voix pour le District du TARN

- **District du TARN ET GARONNE**

Effectif : 13 clubs de Ligue représentant 176 voix et les clubs de District représentant 384 voix, soit 560 voix au total.

Présents : 11 clubs de ligue représentant 159 voix et la délégation représentant les clubs de District détenait 384 voix, soit au total 543 voix pour le District du TARN ET GARONNE

TOTAL des clubs de Ligue : 270 clubs totalisant 3 924 voix

TOTAL des clubs PRESENTS : 234 clubs totalisant 3 592 voix

TOTAL des voix détenues par les Clubs de Districts : 75 membres totalisant 6 160 voix

TOTAL des voix détenues par les DELEGATIONS DE VOTE : 71 membres totalisant 5 955 voix

TOTAL DES Membres inscrits (Clubs et Délégués de District) : 345 Membres

**TOTAL DES MEMBRES PRESENTS (Clubs et Délégués de District) : 305 membres (soit 88,40% des membres inscrits)**

TOTAL DE VOIX DES MEMBRES INSCRITS 10 084

**TOTAL DES VOIX DE L'ASSEMBLEE : 9 547 VOIX (Soit 94,67% des voix des inscrits)**

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3  
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : [secretariat@occitanie.fff.fr](mailto:secretariat@occitanie.fff.fr)*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU  
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : [secretariat@occitanie.fff.fr](mailto:secretariat@occitanie.fff.fr)*



# LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Monsieur Jean Charles CHAMPOL, Président de la Commission Régionale de Surveillance des Opérations électorales indique le nombre des voix de l'ASSEMBLEE GENERALE, et souligne que le quorum est atteint et que l'Assemblée peut valablement délibérer.

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Sans plus attendre, Monsieur Michel CHARRANÇON, Président Délégué prend la parole pour débiter cette Assemblée Générale Elective.

Lecture est faite de la requête de l'huissier commis à la demande de Monsieur Christophe BOURDIN, Secrétaire Adjoint de la Ligue de Football d'Occitanie

Avant de passer aux différents votes, Monsieur Olivier DAURIOS Prend la parole pour proposer un vote d'essai : Pour ou contre l'arbitrage vidéo ? (Pour 83,35%)

Monsieur ANJOLRAS intervient pour demander à ce que la durée de vote soit augmentée pour permettre le vote aux porteurs de 5 boîtiers de vote. Le temps est augmenté à 1 minute.

## APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE CASTELNAUDARY

Le Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 4 novembre 2017 a été publié sur le site internet de la Ligue le 18 mai 2018.

Le Président Délégué propose le vote d'approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale de CASTELNAUDARY du 4 novembre 2017.

**Rappel du nombre de voix des inscrits : 10 084 et nombre de voix des Présents ou représentés : 9547.**

Le vote est ouvert. Résultat du vote :

Nombre de votants : 9547

Pour : 3 867 voix 40,5%

**Contre : 5 680 voix 59,5%**

**Le Procès-Verbal de l'AG de CASTELNAUDARY, dernière Assemblée dirigée par Maurice MARTIN, est refusé**

Des acclamations se font entendre dans la salle. Ce vote négatif signifie que le bilan financier 2016/2017 n'a donc pas été validé par l'Assemblée Générale avec les conséquences induites.



**LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE**



## ELECTION DU CANDIDAT PROPOSE AU POSTE DE PRESIDENT DE LA LIGUE

M. CHARRANÇON reprend la parole pour poursuivre l'ordre du jour et passer à l'élection du futur Président de la Ligue de football d'Occitanie.

« Cela fait plus de 6 mois après le décès de Monsieur Maurice MARTIN que la Ligue d'Occitanie est sans Président. Le 17 février 2018, Monsieur Guy GLARIA a été élu au comité directeur avec 17 voix contre 14 pour M. Jean Claude COUAILLES afin d'être présenté à l'élection au poste de Président de Ligue et prendre la succession de Maurice MARTIN.

Si comme vous le savez, les semaines qui ont suivi n'ont pas été faciles, néanmoins, le football a continué de se dérouler, le personnel administratif de la Ligue et des Districts a continué, malgré ces déchirements, de travailler avec application et beaucoup de générosité et je les en remercie et j'espère maintenant que nous allons revenir à des valeurs beaucoup plus proches du football.

Sans plus attendre, nous allons passer à l'élection afin que certains d'entre vous puissent ensuite regarder le match de l'équipe nationale. Cependant avant de passer au vote, le candidat Guy GLARIA va se présenter. »

« Chers amis, je ne vais pas reprendre les mots du Président CAFIERO, nous venons de passer quelques semaines difficiles, mais nous n'avons pas fait preuve d'une grande responsabilité. Je suis là aujourd'hui parce que malheureusement le Président MARTIN est décédé. Je suis là parce que lors un vote du Comité Directeur, après le désistement de Michel CHARRANÇON, j'ai été choisi pour être le candidat à l'élection au poste de Président.

J'ai beaucoup entendu que j'étais le fils de Michel CHARRANÇON, mais je suis uniquement le fils d'Antoine et Anna GLARIA. Avant de parler de mon projet je vais parler rapidement de mon passé car l'on m'a dit que je n'avais pas assez d'expérience dans le football : 30 ans sur les terrains et dans les vestiaires, 20 ans entraîneur d'une équipe et depuis 10 ans au Comité Directeur du District du GERS et entre temps j'ai été 5 ans Président du Club d'AUCH. Je sais de quoi on parle. Alors je vous le dit, ce matin il y a eu une Assemblée pour la révocation et bon nombre de vos collègues Présidents étaient absents. Je les soutiens, c'était leur seule façon de lutter contre cette demande de révocation, ils n'en voulaient pas ! La FFF et la LFA nous ont dit, il vous faut rapidement élire un Président car sinon les subventions seront gelées et cet argent c'est aussi pour vous les clubs. »

Le discours est interrompu par des cris et des sifflets.

« A l'heure qu'il est vous avez le choix de vous dire : on reste dans cette situation de blocage ou on la fait évoluer. Je voudrais vous dire que ce qui se passe aujourd'hui est lié à une



## LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



mauvaise interprétation des statuts. Ils ne sont tout simplement pas adaptés à une institution comme la nôtre. Il est nécessaire de les modifier et il a été pris la décision de le faire en Comité Directeur, mais non pas avant cette élection, mais après. J'espère que la promesse sera tenue. Il est nécessaire de redonner la parole aux Présidents des clubs de Districts et que leurs voix ne soient pas détournées au profit d'autres causes.

Aujourd'hui, la Ligue doit s'adapter aux techniques nouvelles et aux technologies d'aujourd'hui. J'ai entendu dire que la Ligue devait être gérée comme une entreprise, c'est vrai à ceci près que le chef d'entreprise, c'est lui qui investit son argent, alors qu'à la ligue, c'est votre argent celui des clubs et des subventions. Nous devons redonner la parole aux clubs, leur apporter les réponses qu'ils demandent, travailler dans la transparence. Nous allons redonner la parole aux indépendants et aux bénévoles, nous allons leur donner plus de responsabilité, c'est eux que l'on a voulu éliminer ce matin par la révocation, car nous Présidents de District, nous serons toujours en place. De plus, je ne travaillerais pas avec de l'autoritarisme, car dans le milieu associatif, c'est contre-productif»

Guy GLARIA est interrompu à nouveau dans son discours.

« Alors vous avez deux solutions : vous votez contre Guy GLARIA et vous laissez alors M. Michel CHARRANÇON au pouvoir alors que tout le monde se ligue contre lui, si vous votez pour Guy GLARIA, vous voterez pour le changement».

L'élection du nouveau Président peut avoir lieu.

Le vote est ouvert. Résultat du vote :

Nombre de votants : 9 531

Pour : 3 692 voix 38,74%

**Contre : 5 839 voix 61,26%**

**Le candidat Guy GLARIA n'est pas élu.**

Au prononcé des résultats il y a de nombreux applaudissements.

### PRESENTATION D'UN CANDIDAT EN REMPLACEMENT DU POSTE VACANT

Le Président Délégué Michel CHARRANÇON propose comme candidat Monsieur Cyril DURAND.

*Siège Social : 615 Avenue du Docteur Jacques Fourcade - BP 95140 - 34073 MONTPELLIER Cedex 3  
Tél : 04.67.15.95.30 - E-mail : [secretariat@occitanie.fff.fr](mailto:secretariat@occitanie.fff.fr)*

*Siège Administratif & Technique : 1 Route de Cépet - BP 200 - 31180 CASTELMAUROU  
Tél : 05.61.37.61.80 - E-mail : [secretariat@occitanie.fff.fr](mailto:secretariat@occitanie.fff.fr)*



## LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Dès cet instant des injures fusent dans la salle. Messieurs Francis ANJOLRAS, Président du District GARD-LOZERE, et Monsieur Jean Claude PRINTANT notamment, s'insurgent et interpellent le Président Délégué sous prétexte qu'il est sous le coup d'une suspension. Il n'a pas droit à la parole. Au mépris des règlements ces personnes ont véhiculé une fausse information, car depuis un recours devant le CNOSF annule provisoirement sa suspension. Au moment où Monsieur DURAND veut prononcer quelques mots à la tribune, Monsieur Jean Claude PRINTANT monte à la tribune sans y avoir été invité et prend d'autorité le micro pour « présenter lui-même le candidat ». Il indique qu'il a évolué dans son club sans y être licencié pendant toute la saison, mais dans ce cas le district d'appartenance est aussi fautif. Après que le Président Délégué ait repris la parole, Monsieur ANJOLRAS interrompt d'autorité Michel CHARRANÇON au mépris des simples règles de démocratie.

Dans le rapport des huissiers, il est indiqué : « **Des voix s'élèvent et des insultes fusent dans l'Assemblée, des sifflets. Un très grand brouhaha dans l'Assemblée empêche la mise au vote de cette motion** »

Monsieur CHARRANÇON interloqué de la réaction de furie de certains membres de l'assemblée et notamment l'intervention des deux Présidents cités précédemment propose d'en rester là et décide qu'un autre candidat sera proposé à l'Assemblée de Novembre.

### REGLEMENTS GENERAUX ET DISPOSITIONS FINANCIERES

Il est indiqué que les Règlements Généraux ont été mis en conformité, mais qu'ils n'ont pas à être votés par l'Assemblée Générale.

Il est rappelé que le point de non-respect du label jeunes n'interdit plus la montée d'une équipe en catégorie supérieure, le règlement sera modifié en conséquence.

Monsieur ANDREU prend la parole pour rappeler que les dispositions décidées par le groupe financier dont l'animateur était Paul SOUCASSE et qu'elles ont été votées en Comité Directeur et adoptées avec 4 voix contre et une abstention sur les 33 membres présents. Elles ne doivent pas, non plus, être mises au vote de l'Assemblée générale.

Une remarque dans la salle sous forme de question qui fait remarquer qu'il y a de très grandes augmentations pour le secteur Ouest et une forte baisse dans le secteur Est, et notamment que les forfaits recettes sont en très forte hausse notamment pour le secteur Ouest, par



## LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



exemple 1400 € pour le niveau N3. Monsieur ANDREU répond qu'il y avait besoin d'harmoniser et de trouver des tarifs moyens.

### PRESENTATION DE LA REFORME DES CHAMPIONNATS JEUNES ET FEMININS

Le Président Délégué Michel CHARRANÇON passe la parole à monsieur Jean Marc SENTEIN, Trésorier adjoint et membre de la commission ayant travaillé sur les réformes des Championnats de jeunes et féminins.

Monsieur SENTEIN rend hommage au travail fourni par le groupe de réflexion et à son animateur Monsieur Jean Claude COUAILLES. (Groupe de travail comprenant des Présidents de Districts, des techniciens, des administratifs et indépendants)

Il est expliqué que la réforme qui sera mise en place lors de la saison 2019/2020 induira de nouvelles catégories : les U18 remplaceront la catégorie U19, la catégorie U16 prendra la place des U17 actuels, et Enfin la catégorie U14 verra le jour pour remplacer les U15 actuels.

Ce changement doit permettre une « montée générationnelle ». Car au niveau des District les anciennes catégories resteront en l'état : U15, U17 et U19. De même que dans les compétitions nationales, les Championnats des catégories U19 et U17 Nationaux subsisteront.

La FFF voulait de l'élitisme en Jeunes, mais le groupe de travail, eu égard à la superficie de notre Ligue, n'a pas voulu suivre cette prérogative dans le nombre des équipes Ligue.

Pendant la saison 2019/2020, il n'y aura plus de championnat U19 en Ligue, mais uniquement en Districts ou interdistricts.

Monsieur SENTEIN explique en détails comment seront générés, à la fin de la saison prochaine 2017/2018, les groupes qui seront mis en place et en homogénéité sur les deux secteurs. Un règlement des compétitions jeunes est en cours de rédaction.

Aucune question dans l'assemblée, la réforme mise en place, sera expliquée en détails dans les mois à venir avant le début des compétitions.

Il est mis au vote pour approbation, la réforme des championnats de jeunes

Le vote est ouvert. Résultat du vote :

Nombre de voix exprimées : 9 471

**Pour : 8 997 voix 95 %**

Contre : 474 voix 5 %

**La réforme des championnats de jeunes est adoptée à une large majorité**



## LIGUE DE FOOTBALL D'OCCITANIE



Ensuite Monsieur SENTEIN présente succinctement la réforme des championnats féminins, dont les catégories restent inchangées, mais une mise en uniformité du niveau de championnat et des poules sur les deux secteurs. Pour les saisons prochaines : 2 poules de niveau R1, une par secteur, et 4 poules de 6 à 8 équipes au niveau R2  
D'une manière générale, seuls les championnats à 11 sont gérés par la Ligue. Les championnats à 8 sont du ressort des Districts.

Puis Il est mis au vote pour approbation, la réforme des championnats Féminins

Le vote est ouvert. Résultat du vote :  
Nombre de voix exprimées : 9 500

**Pour : 9 277 voix      97,65 %**  
Contre : 223 voix      2,35 %

**La réforme des championnats Féminins est adoptée à une large majorité**

Comme il n'y a pas eu de demande de questions diverses, l'ordre du jour est épuisé. Michel CHARRANÇON clôture l'Assemblée générale à 15h15

**Michel CHARRANÇON**  
**Président délégué**

**Pierre THEVENIN**  
**Secrétaire Général**